

## PRÉ-PROJET D'ACCUEIL ET DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS

<b>ECOLE MATERNELLE :</b>	REP <input type="radio"/>	ZRR <input type="radio"/>
<b>COMMUNE ou VILLE :</b>	CUCS <input type="radio"/>	AUTRE <input type="radio"/>

Coordonnateur du projet :

LA STRUCTURE		
<b>ENCADREMENT</b>	<b>MATIN</b>	PE <input type="radio"/> ATSEM <input type="radio"/> EDUCATEUR PETITE ENFANCE <input type="radio"/> AUTRE <input type="radio"/>
	<b>APRES-MIDI</b>	PE <input type="radio"/> ATSEM <input type="radio"/> EDUCATEUR PETITE ENFANCE <input type="radio"/> AUTRE <input type="radio"/>
<b>LOCAUX</b>	Salle de classe (superficie :      ) <input type="radio"/> Salle de motricité <input type="radio"/> Tisanerie <input type="radio"/> Sanitaires /Toilettes <input type="radio"/> Salle d'hygiène <input type="radio"/> Autres :	
<b>PROJECTION EN EFFECTIFS</b>	2015 – 2016	
	2017 – 2018	
	2018 - 2019	

LE PROJET D'ACCUEIL	
Sensibilisation et découverte	
<b>Modalités de sensibilisation et d'information aux parents et aux partenaires</b>	
<b>Modalités d'accueil et de découverte avant la rentrée</b>	Avec les structures « petite enfance » existantes :
	Avec les familles :
<b>Modalités d'inscription</b>	Critères de choix des enfants (ces critères doivent être explicités aux parents) :
	Dates prévues des inscriptions :

## Rentrée scolaire

<b>Modalités de mise en œuvre d'une rentrée échelonnée</b>			
<b>Modalités d'accueil des enfants</b>			
<b>Modalités d'accueil et relations aux parents</b>			
<b>Fonctionnement</b>			
<b>Horaires</b>	Matin de            à	Midi de            à	Soir de            à
<b>Restauration scolaire</b>	Si elle est envisagée, noter ce qui est prévu pour la prise en charge spécifique des enfants :		
<b>Sieste</b>	Si elle est envisagée au sein de l'école, noter ce qui est prévu pour la prise en charge spécifique des enfants (espace, surveillance) :		
<b>Relations avec les partenaires « Petite enfance »</b> si des temps d'échanges sont prévus avec les structures existantes (facultatif pour les classes spécifiques TPS et les classes multi-niveaux – obligatoire pour les dispositifs mixtes et classes passerelles)			
<b>Coordonnées de la personne responsable de la structure « petite enfance »</b>			
<b>Modalités d'organisation et de fonctionnement des échanges</b>			

## Temps de concertation et d'échanges en cours d'année

<b>Modalités et fréquence des échanges au sein de l'équipe</b>	
<b>Modalités et fréquence des échanges avec les parents</b>	
<b>Modalités et fréquence des échanges avec la municipalité</b>	
<b>Modalités et fréquence des échanges avec les partenaires et/ou responsables des établissements d'accueil du jeune enfant</b>	

**Le projet pédagogique fera l'objet d'un document parallèle présentant les axes pédagogiques et éducatifs développés par l'équipe. Il reprendra en les développant les éléments synthétiques ci-dessus.  
Il sera annexé au projet d'école.**

**L'équipe pédagogique s'engage et valide le projet défini ci-dessus**

**Date :**

**Noms et signatures des enseignants :**